DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement de ROCHEFORT

> Canton de ROYAN

> Commune de ROYAN

77079 /MCB

Objet

CAREL : FIXATION DE NOUVEAUX TARIFS

DATE DE CONVOCATION

21 juin 1977 DATE D'AFFICHAGE

21 juin 1977

Nombre de conseil	lers
en exercice	27
Nombre de présent	25
mbre de votants	27

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix sept

le vingt sept juin

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M onsieur TETARD

Etalent présents: M.M. TETARD, DUFOUR, BUJARD, LACHAUD, BOUCHET, LIS, BOUTET, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, MAURELLET, FABER, BOISARD, GUICHAOUA, BOULAN, BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, Mme. TACQUET, MM. PELLETIER, CABAL, TAP, POUGET.

formant la majorité des memores en exercice.

Représentés: MM. VIAUD par M. PAPEAU Melle FOUCHE par Me DUFOUR

Absents: MM.

M onsieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

Honsieur le Directeur du C.A.R.E.L. vient de faire parvenir une nouvelle demande d'augmentation des tarifs pour les motifs suivants :

l - Le transfert du Centre depuis le 1.03.76 dans un immeuble neuf d'une capacité d'accueil double de celle des anciens locaux (20 classes au lieu de 9) a fait passer nos frais de fonctionnement de

1 595 000 F en 1975

a

3 160 000 F en 1977

Le montant des annuités d'emprunts qui a été de 343 765,36 F pour 1976 est passé à 435 907,86 F pour 1977 et s'élèvera à 568 000 F environ pour 1978 et à 612 000 F environ pour 1979.

2 - Pendant cette période, et plus précisément entre le ler Juillet 1975 et le ler Juillet 1977, nos tarifs maxima sont passés de 880 F à 1 065F pour 128 fl. ou 6,87 F de l'heure en 1975

à 8,32 F de l'heure en 1977 (y compris majoration de 6,50 % sur prix 1976)

soit une augmentation de 21 % en valeur nominale.

3 - Si l'on tient compte du fait que le coût de la vie a augmenté d'environ 28 % petidant la même période (SMIC passe de 7,12 en AVRIL 75 à 9,114 en Avril 77 soit une augmentation de 28,3 %).

Il est clair que malgré :

- a) l'augmentation légale de 6,5 % de nos tarifs à partir du 1.1.77
 - b) le doublement de nos frais de fonctionnement,

nos tarifs en francs constants sont en fait de 28 - 21 = 7 % inférieurs à ceux de 1975.

4 - De plus, ces tarifs sont compartivement très inférieurs aux tarifs pratiqués par d'autres centres de formation linguistique publics ou privés comme en témoigne le tableau ci-dessous constitué à partir des brochures documentaires de ces centres en notre possession (année 1976)

CAVILAR	(Vichy)	120	heures	1	450	F	
ADIF	(Lyon)	136	heures	2	090	F	
IFG	(Paris)	120	heures	2	100	P	
LANCO	(Paris)	120	Heures	1	780	F	
C.L.A.	(Besançon)	128	heures	1	050	F	(particuliers)
							(entreprises)
C.A.R.E.L.	(Royan)	128	heures	1	000	\mathbb{F}^{ϵ}	

5 - Pour couvrir les frais de fonctionnement prévus de 3 160 000 F, il nous faudrait réaliser :

6 - Or, notre capacité <u>maximale</u> d'accueil est de 320 stagiaires pendant 40 semaimes effectives de cours et à raison de 28 h par semaine en moyenne (30 du 32 en Langue Vivante Etrangère, 25 en Français) soit de :

320 x 40 x 28 = 358 400 heures stagiaires.

7 - Donc, en fonctionnant avec un coefficient de remplissage de 100 %, il nous manquerait encore plus de 20 000 heures de formation pour couvrir nos frais de fonctionnement, soit près de 160 000 F;

Il propose :

1 - de majorer de 8 % environ, à partir du 26.09.77 les tarifs de nos cours de Langue Vivante Etrangère, pour les porter de

1 065 F à 1 150 F pour 128 heures.

2 - de conserver le tarif de base de nos cours de français pour étrangers mais d'en diminuer la dégressivité de la façon suivante :

	:		:		:		:		:	1	-	
: Durée	:	4 se	m. : (sem.	:	10 sem.	i	15 sem.	:	32	sem.	
:	:		:		:				:			
Tarif	:		:	777	:		:					-
actuel	:	960		1 135	:	1 900	0	2 560	:	5 1	15	
	1		:		:		:		1			
Tarif	:		:		:		:		:			
souhaité	:	960	: :	1 440	:	2 400	;	3 360	:	5 9	20	
	:		;		:		:		:			

à partir de la 10ème semaine de cours continus : 160 F par semaine supplémentaire.

3 - de majorer le tarif de base de nos cours de français pour étrangers boursiers du gouvernement français de 980 F à 1 080 F par trimestre (300 heures) à partir du 26.09.77.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 15 JUIN 1977,

DECIDE :

- de fixer comme suit les nouveaux tarifs du C.A.R.E.L. applicables aux stages qui auront lieu à compter du 26 SEPTEMBRE 1977.

P	0	u	r	m	6m	oi	r	e
A	n	C	1	en	t	ar	i	£

Nouveau tarif à compter du 26.09.1977

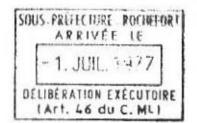
STAGES FRANCAIS 4 semaines		960 F (y compris 120 F de droit d'inscription)	¥ = 1	960 F (y compris 120 F de droit d'inscription)
6 semaines		1 135 F (y compris 120 F de droit d'inscription)		(y compris 120 F de droit d'inscription)
10 semaines Par semaine au-delà	1.	1 900 F (y compris 120 F de droit d'inscription)	1	(y compris 120 F de droit d'inscription)
de la dixième semaine	i i	160 F		160 F
Programme semestriel		2 560 F (y compris 120 F de droit d'inscription)	*	3 360 F (y compris 120 F de droit d'inscription'
Programme annuel		5 115 F (y compris 120 F de droit d'inscription)		(y compris 120 F de droit d'inscription)
Boursiers		980 F		1 080 F

STAGES LANGUES ETRANGERES (anglais, allemand, arabe, espagnol, chinois)

Stage de 4 semaines 128 heures - acompte - solde au stage	300 F (1) 765 F	300 F (1) 850 F 1150 F
Stage Pâques (Classes terminale		400 F
Stage d'été (Adolescents) - stage de 3 semaines - stage de 4 semaines	575 F 770 F	620 F 830 F
Cours du soir - acompte - sole au stage	500 F 565 F	=
	1065 F	

(1) pour les stages effectués en collaboration avec le Collège de NEWPORT, cet acompte est versé à ce dernier établissement .

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits Ont signé au registre, MM. les Membres présente.



de Maire,

Guy TETARD.

CENTRE AUDIO-VISUEL DE ROYAN POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES - SECTION-DE PORCEIQUE NO

Articles	Libellés	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Maire	Votes du Conseil Municipal	
	DEPENSES	1 970 000,00	3 160 000,00	3 160 000,00	T
	DEPENSES DIRECTES				1
600	- Produits pharmaceutiques	50,00	50,00	50.00	1
603	- Frais d'habillement	- Marin	750,00	750,00	1
603	- Carburasts	500,00	700,00	700,00	
604	- Combustibles	3 000,00			
605	- Produits d'entretien ménager	5 000,00	11 000,00	11 000.00	1
608	- Pourmitures de bureau	20 000,00	24 000,00	24 000,00	
609	- Autres fournitures	70,000,00	70 000,00	70 000,00	
610	- Rémunération personnel permanent	450 000,00	500 000,00	500 000,00	
611	- Rémunération personnel temperaire	550,000,00	900 000,00	900 000,00	
615	- Rémumérations diverses	51 600,00	63 000,00	63 000,00	-
618	- Charges sociales	. 230 000,00	330 000.00	339 000,00	
621	- Impôts forciers	-		600,00	Ind
623	- Taxe sur véhicules	50,00	100,00	100,00	73.573
6304	- Loyer pour matériel	20 600,00	20 000,00	20 000,00	Dir
6312	- Entretien de bâtiments	5 000,00	5 000,00	5 000,00	13 7
6314	- Entretien de matériel	4 000,00	5 000,00	5 000,00	Age
6315	- Estration de véhicules	800,00	1 000,00	1,000,00	E
633	- Acquisition de petit matériel	10 000,00	10 000,00	10 000,00	1à C
634	- Eleatricité, eau, gaz	45 000,00	80 000,00	80,000,00	1.25
638	- Primas d'assurances	700,00	B CC0, 00	8 000,00	-
6405	- Cotisations	1 000,00	3 000,00	3 000,00	-
641	- Remboursement de frais à d'autres		2 000,00	2 000,00	-
	collectivités				-
6436	- Frais d'hébergement et divers	10 000,00	5 000,00	5 000,00	-
	remboursables				-
6455	- Frais de transport	8 000,00	6 000,00	6 000,00	-
660	- Frais d'acqueil des stagiaires	3 500,00	6 000,00	6 000,00	-
661	- Frais de déplacement du personnel	15 000,00	6 000,00	6 000.00	-
661	- Impressions, reliures et publicité	35 000,00	40 000,00	40 000,00	+
663	- Documentation générale	10 000,00	10 000,00	10 000,00	1_
664	- Frais de P.T.T.	45 000,00	50 000,00	50 000,00	-
669	- Dépenses imprévues	14 495,00	223 351,00	223 351,00	1-
.671	- Intérêts des emprunts	290 391,00	362 930,00	362 930,00	-
672	- Frais divers sur emprunts	805, CO	805,00	805,C0_	-
690	- Rephoursements de trop perçu	10 000,00	£ 000,00	40_000,00	-
699	- Charges exceptionnelles	250,00	250,00	250,00	-
826	- Charges sur exercices antérieurs	5 000,00	500.00	FCO CO	-
0858	- Titres annulés	500,00	500,00	500,00	-
831	- Prélèvement pour dépenses extra- ordinaires (pour ordre)	55 359,00	374 964,00	374 954, CO	
	RECETTES	1 970 000,00	3 160 000,00	3 160 000,00	
709	- Dooite de stage	1 960 000,00	3 150 000,00	3 150 000,90.	
7339	- Droits de stages	The second secon		5 000,00	-
1339	- Recouvrement de frais d'héberge- ment et divers	10 000,00	5 000,00	7 (00,00	1
7,336	- Recouvrement de Frais de P.T.T.	-	5 000,00	5 000,00	

Articles	Libellés	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Diagren-Sees	Votes du Conseil Municipal
	DEPENSES	302 570,00	1 122 175,00	1 122 175,00
	Rembaur siment diculorants			
1630	- Caisse des Dépôts et Consignations (Prêts MINJOZ)	45 008,00	48 933,00	48 933,00
1661.	- Bangues		14 885,00	14 885,00
167.	- Organismes d'assurance	7 562,00	8 357,00	8 357,00
2142-0_	- Acquisition de matériel et mobilier	50 000,00	350_000,00_	350.000,00
2142-1	- Provision pour remolacement des laboratoires et du magériel audio- visuel		300 000,00	300 000,00
21472	- Acquisition de laboratoires		400 000,00	400,000,00
3.5	- Construction du nouveau bâtiment	200_000,00		
	RECETTES	302 570,00	1 122 175,00	1 122 175,00
053	- Subvention en annuité du Département pour construction du nouveau hâtiment	47_211,00	47 211,00	47 211,00
15	- Prélèvement sur recettes ordinaires (pour ordre)	55 359,00	374_964,00	374 954,00
6	- Emprunt pour construction du nouveau bitiment	200 000,00	NA	
6	- Emprunt pour acquisition des laboratoires et de matériel audio-visuel lourd	-	700 000,00	700 000,00

BUDGET 1975 - C.A.R.E.L. - SECTION D'INVESTISSEMENT

4, 3

		1		1
Articles	Libellés	Pour mémoire Budget précédent	Prévisions 75	
94	DEPENSES	120 118,85	2 200 000	
2142-0	Acquisition de matériel et mobilier	80 118,85	500.000	-(dont 3 la ratoires) -50000 Acqui
2142-1	Provision pour remplacement des laboratoires	40 000,00		riel
2302	Construction d'un nouveau bâtiment	-	1 700 000	
	N. a.	a)		
	RECETTES	120 118,85	2 200 000	
060	Excédent extraordinaire reporté	118,85		
11_	Prélèvement sur recettes ordinaires (pour ordre)	120 000	50 000	
16	Emprunt pour construction du nouveau bâtiment	-	1 700 000	
. 16	Emprunt pour acquisition de trois laboratoires	-	450 000	
			*	
			# _#	
				N a Leg ₁ Train
	L.	1	2017	

BUDGET 1975 - C.A.R.E.L. - SECTION DE FONCTIONNEMENT

rticles	Libellés	Pour mémoire Budget précéden	Prévisions 75	
	DEPENSES	1 288 013,64	1 460 000	
600	Produits pharmaceutiques	50	50	
603	Carburants	300	500	
604	Combustibles	10 000	12 000	
605	Produits d'entretien ménager	3 500	4 000	
608	Fournitures de bureau	22 000	20 000	
609	Autres fournitures	60 000	60 000	
610	Rémunération personnel permanent	230 000	270 000	
611	Rémunération personnel temporaire	410 000	500 000	
615	Rémunérations diverses	21 840	25 200	-Indemnités Me
618	Charges sociales	130 000	150 000	suelles .
623	Taxe sur véhicules	60	60	Directe: 1 6
6304	Loyer pour matériel	20 000	15 000	Ag.Cpte. : 5
6312	Entretien de bâtiments	5 000	5 000	à compte du
6314	Entretien de matériel	4 000	4 000	1/1/75
6315	Entretien de véhicules	200	500	
633	Acquisition de petit matériel	7 000	7 000	
634	Electricité, eau, gaz	5 000	6 000	
638	Prime d'assurances	1 000	1 000	
6405	Cotisations	200	200	
6436	Frais d'hébergt & divers remboursables	40 000	20 000	
6455	Frais de transport	5 000	6 000	
660	Frais d'accueil des stagiaires	4 000	3 000	
661	Frais de déplacement du personnel	9 000	9 000	
662	Impressions reliures & publicité	30 000	35 000	
663	Documentation générale	6 000	10 000	
664	Frais de P.T.T.	25 000	30 000	
669	Dépenses imprévues	6 488,64	109 040	pour prise e
671	Interêts sur emprunts	101 200	101 200	charge annuit
672	Frais divers sur emprunts	805	-	emprunt
690	Remboursements de trop perçu	5 000	1 000	1 036 000 F
699	Charges exceptionnelles	250	250	
826	Charges sur exercices antérieurs	5 000	5 000	
831	Prélèvement sur dépenses extraordi-	testa tecato assessiga	Mark Services	8, 85
	naires (pour ordre)	120 000	50 000	
	Admissions en non valeurs	120	-	
4				di.
. 10				
514				
	RECETTES	1 288 013,64	1 460 000	
	<u> </u>			
709	Droits de stages	4 452 000		
7339	Recouvrement de frais d'hébergement	1 152 000	1 440 000	5 55
, , , ,	et divers	40.000		
820	Excédent ordinaire reporté	40 000	20 000	
	bacedene ordinarie reporte	96 013,64	-	
		77		
	125		1	
			No. of the contract of the con	